



kibesuisse

Rapport annuel 2023



Table des matières

Éditorial.....	3
Les priorités de 2022	4
Défense des intérêts et réseau	9
Fédération.....	14
Finances	20



kibesuisse

Verband Kinderbetreuung Schweiz

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant

Federazione svizzera delle strutture d'accoglienza per l'infanzia

Josefstrasse 53, CH-8005 Zürich, T +41 44 212 24 44, www.kibesuisse.ch

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

2023 a été une année particulière pour kibesuisse, qui a célébré ses dix ans. Depuis la création de la fédération, beaucoup de choses ont été accomplies, mais il y a encore du chemin.

La loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants (LSAcc) n'a pas vraiment permis de progresser sur le sujet. En mars, le Conseil national s'est d'abord prononcé clairement en faveur du projet, avant de marquer un temps d'arrêt dès le mois d'août. La commission de l'éducation du Conseil des États a décidé de lancer un modèle alternatif avec une dite « allocation de garde », à la place du projet de sa commission sœur. En novembre, elle est allée encore plus loin et une consultation doit avoir lieu en 2024 sur ce sujet. kibesuisse a clairement rejeté ce retard injustifié puisqu'il existe déjà une solution pouvant être mise en œuvre avec le projet de loi initial.

Une autre manœuvre de diversion a également fait parler d'elle : à l'automne, lors de sa consultation sur le paquet de mesures d'allègement prévu pour 2025, le Conseil fédéral a voulu réduire la part des cantons à l'impôt fédéral direct afin de compenser l'engagement de la Confédération dans la LSAcc. Le fait de présenter à nouveau une proposition identique déjà rejetée par le Conseil national a des airs de forcing et met à mal la séparation des pouvoirs.

La gravité de la situation pour la branche ne permet plus d'attendre pour trouver une solution définitive – la problématique de la pénurie de personnel qualifié et d'effectifs doit être abordée maintenant.

Les élections parlementaires fédérales ont ensuite permis de terminer l'année sur une note positive du point de vue de la fédération : la conseillère nationale PS de Soleure Franziska Roth a été élue au Conseil des États. kibesuisse félicite sa dynamique présidente pour ce succès qui implique une avancée déterminante pour l'accueil de l'enfance.



Alexia Rambosson
Vice-présidente



Maximiliano Wepfer
Responsable de la
communication politique



Les points forts de 2023

kibesuisse fête ses 10 ans

Il y a 10 ans, la plus que centenaire association suisse d'accueil de l'enfance (ASSAE) et la toute jeune fédération suisse pour l'accueil familial de jour (FSAFJ) ont fusionné pour donner naissance à la fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse). kibesuisse remercie ses membres, partenaires ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite et au développement de la fédération au cours des 10 dernières années. Elle continuera à l'avenir à s'engager de manière constructive et orientée vers la recherche de solutions pour promouvoir une offre d'accueil de qualité dans les crèches, les structures d'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. De même, kibesuisse continuera à défendre de bonnes conditions-cadres dans la branche et les intérêts de ses membres, en plaçant le bien-être de l'enfant au cœur de sa ligne directrice.

Ensemble contre la pénurie de personnel qualifié

La situation dans la branche est grave : la pénurie aiguë de personnel qualifié et d'effectifs, qui a encore fait les gros titres chaque année, est plus importante que jamais. Le manque de personnel qualifié rend difficile l'accomplissement de la mission d'accueil et d'éducation de l'enfance de qualité. kibesuisse a à cœur de soutenir ses membres ainsi que la branche dans leur travail quotidien et a donc pris des initiatives à différents niveaux :

la fédération a d'une part organisé un colloque professionnel lors duquel des approches créatives ont été formulées pour le recrutement et la fidélisation de personnel qualifié.

D'autre part, afin de disposer de données fondées permettant d'argumenter face aux autorités compétentes, et comme il manque toujours en Suisse des bases statistiques sur l'accueil de l'enfance à l'échelle nationale, kibesuisse a mené une vaste enquête en se concentrant sur la gestion d'entreprise et les crèches. Les données ont été publiées en décembre 2023. Les résultats montrent notamment qu'une crèche sur trois est déficitaire. De plus, le taux de départ du personnel de l'accueil de l'enfance est trois fois plus élevé que la normale. Du point de vue de kibesuisse, les autorités responsables doivent par conséquent adapter les modèles de financement et de subvention de sorte qu'ils permettent de couvrir les frais de fonctionnement et fidéliser le personnel d'accueil au sein de la branche.

Outils de kibesuisse sur la nouvelle loi sur la protection des données

Le 1er septembre 2023, la nouvelle loi sur la protection des données est entrée en vigueur en Suisse. Afin de présenter aux prestataires de l'accueil de l'enfance ce que la loi change pour eux, kibesuisse a élaboré plusieurs documents. Ils sont destinés à aider les prestataires à mettre en œuvre les changements de manière aussi simple et pratique que possible. En plus de différents modèles à disposition de ses membres sur l'intranet, la fédération a publié un guide pratique disponible en trois langues qui explique de manière concrète ce que signifie la modification de la loi sur la protection des données pour la branche. Elle a également mis à disposition un modèle de déclaration de protection des données qui peut être adapté à l'organisation correspondante.

Dix ans de développement de la qualité dans les crèches

Depuis 10 ans, QualiIPE définit une norme nationale de qualité pour les crèches avec son label, mettant l'accent sur les aspects pédagogiques et opérationnels. Ce label favorise l'amélioration continue dans les établissements, assure la transparence pour les parents et les décideur·euse·s, et sensibilise le public à l'importance de la qualité en crèche. Depuis 2013, 180 crèches portent le label QualiIPE, dont 62 nouvelles certifications et 12 recertifications rien que cette année. L'avenir du label s'annonce prometteur avec la certification prévue de plusieurs grands organismes responsables. Dans un avenir proche, une mission centrale s'annonce avec l'information du public sur le label de qualité et sa sensibilisation sur le sujet de la qualité dans les crèches et les accueils familiaux de jour.



Projet pilote QualiTaf

Le projet pilote QualiTaf, axé sur le développement et la réalisation d'une norme et de procédures de qualité spécifiques pour l'accueil familial de jour, s'est terminé en 2023. Il existe désormais un outil de travail éprouvé, le plan de développement de qualité, qui peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet de QualiIPE.

L'instrument est destiné à une auto-évaluation et vise à initier une démarche d'évaluation continue de la qualité, au profit du bien-être des enfants dans l'accueil familial de jour et les organisations d'accueil familial de jour.

Nouvelles publications

En 2023, la prise de position sur le rôle éducatif des structures d'accueil parascolaire a été publiée. Le document insiste sur l'importance de la formation, de l'éducation et de l'accueil

dans les structures d'accueil parascolaire et souligne la nécessité d'une compréhension globale de l'éducation ainsi que de personnel qualifié et de ressources adaptés. Il sert de guide pour les efforts visant à promouvoir durablement le développement de la personnalité des enfants et des jeunes dans les structures d'accueil parascolaire.

À la fin de l'année, kibesuisse a présenté la nouvelle édition des lignes directrices pour l'élaboration d'un code de conduite devant s'appliquer aux crèches, aux structures d'accueil parascolaire et aux organisations d'accueil familial de jour. Cette édition remaniée et disponible en trois langues marque un changement décisif : il existe désormais une version harmonisée des lignes directrices englobant toutes les formes d'accueil. Cette intégration a pour but d'assurer une application plus cohérente et une meilleure compréhension. L'objectif est d'établir des normes harmonisées dans les établissements pour la formation, l'éducation et l'accueil d'enfants et de jeunes tout en respectant la diversité des types d'établissements.



Une année réussie dans le domaine de la formation continue

En 2023, kibesuisse a accueilli plus de 1 500 personnes lors de 132 formations initiales et continues organisées dans toutes les régions de Suisse alémanique, en Suisse romande ainsi que sous forme de webinaire. Les sujets pédagogiques ont suscité un grand intérêt, notamment les défis liés à la gestion des limites et de leur transgression, ainsi que la création d'une atmosphère détendue lors du temps de midi. Les sujets tels que le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi chez l'enfant, le bon accompagnement des enfants en situation de changement, ainsi que le soutien du développement précoce du langage ont également été traités.

Formation professionnelle

Cette année, l'accent a encore été mis en formation professionnelle sur l'ancrage de la formation de base révisée ASE dans les entreprises formatrices. Au printemps, des rencontres d'échanges professionnels sur les compétences de gestion transversales ont été menées tandis qu'à l'automne, les responsables de formation professionnelle et les formateur-trice-s se sont penché-e-s sur la question de savoir comment accompagner la génération Z de manière ciblée et satisfaisante dans la formation professionnelle de base.

À l'été, la troisième génération d'apprenti-e-s a fait ses débuts selon les nouvelles bases de formation révisées, ce qui a impliqué la fin de la formation ASE selon les anciennes bases de formation. kibesuisse a donc désactivé fin juillet la plateforme de formation ePak (formation pratique électronique concrète). Sur la plateforme de formation time2learn, à la fin de l'année 2023, environ 7200 apprenti-e-s étaient inscrit-e-s.

La fédération sur les réseaux sociaux

En 2023, kibesuisse a considérablement renforcé sa visibilité sur les réseaux sociaux en Suisse et a davantage utilisé ce moyen de communication pour s'exprimer dans les trois langues sur la vision et les préoccupations de la fédération et de la branche. La stratégie s'est concentrée sur l'élargissement de la portée numérique, notamment par l'optimisation des comptes Facebook et Instagram et la création de nouveaux comptes sur Twitter (maintenant X) et LinkedIn. Cette approche s'est révélée très efficace, comme en témoignent l'augmentation notable du nombre de followers et les interactions sur ces plateformes.

Engagement actif dans toutes les régions linguistiques

En 2023, kibesuisse a également appuyé ses membres de Suisse romande et de Suisse italienne, répondant à leurs besoins régionaux, favorisant la mise en réseau et les partenariats avec les organisations et autorités régionales.

Dans le canton des Grisons, la loi sur l'accueil des enfants, entièrement remaniée, a été traitée lors de la session d'hiver du Grand Conseil. Kibesuisse avait écrit à la commission compétente ainsi qu'à tous les membres du Grand Conseil pour défendre ses intérêts.

La fédération s'est également exprimée sur les modifications prévues de la loi sur l'aide à l'enfance et à la jeunesse (KJHG, Kinder- und Jugendhilfegesetz) dans le canton de Zurich. Dans sa prise de position sur la consultation, elle a mis en garde contre le préjudice substantiel que causeraient l'absence de développement de la qualité ainsi que les restrictions financières trop importantes pour les structures d'accueil de la petite enfance et les organisations d'accueil familial de jour. Dans la ville de Zurich, le modèle des coûts normalisés était au cœur des discussions. kibesuisse a toujours cherché le dialogue avec le département des affaires sociales, notamment sous la forme d'audition, et a manifesté son mécontentement avec ses membres lors d'une manifestation devant le conseil communal, avec succès puisque le dossier a enfin pu avancer.



Défense des intérêts et réseau

La fédération continue à renforcer son travail politique

En 2023, kibesuisse a continué à développer ses instruments de défense des intérêts. Depuis la session de printemps 2023, kibesuisse envoie des recommandations à l'attention des membres du Conseil national et du Conseil des États concernant les interventions pertinentes pour la branche en amont des sessions du Parlement fédéral. kibesuisse a également relancé son propre comité de patronage, qui réunit des personnalités importantes de la politique, de l'économie, des associations et d'autres organisations qui soutiennent le travail de la fédération et les préoccupations de la branche.

Avant les élections parlementaires fédérales du 22 octobre 2023, kibesuisse, en tant que fédération politiquement neutre, a appelé toutes les personnes candidates parmi ses membres et ses contacts à se présenter de manière transparente, quelle que soit leur affiliation politique, afin de guider le choix des électeur·rice·s. kibesuisse continuera à

présenter les revendications de la branche au monde politique et aux autorités, mais encourage également ses membres ainsi que les personnes attachées aux intérêts de l'accueil de l'enfance à s'engager eux-mêmes politiquement pour faire part de ces préoccupations au Palais fédéral.

Le Conseil fédéral envisage d'apporter des modifications législatives pour lutter contre le sous-effectif supposé dans les organisations de protection civile. Dans sa réponse à la consultation, kibesuisse soutient l'extension de l'obligation de servir dans la protection civile à certaines personnes astreintes au service militaire et aux anciens membres de l'armée. Toutefois, la fédération s'oppose fermement à l'obligation de contraindre les personnes astreintes au service civil à accomplir des missions dans la protection civile. Cette approche risquerait non seulement de semer la confusion entre les deux formes d'obligations, mais aussi de priver les organisations d'accueil de l'enfance de l'engagement des civilistes.

kibesuisse s'est également impliquée au niveau cantonal et communal. Il est réjouissant de constater que les choses évoluent aussi au niveau cantonal en ce qui concerne l'adaptation des bases légales. Les efforts visent à rendre le financement de l'accueil et de l'éducation de l'enfance obligatoire pour les cantons et les communes. Néanmoins, la fédération estime que la plupart des approches de solution pourraient être améliorées, notamment en raison de l'absence de financement de la qualité dans les offres.

Le canton de Bâle-Ville, qui a décidé d'apporter des améliorations significatives pour l'accueil de l'enfance dans sa contre-proposition à l'initiative « Kinderbetreuung für alle » (accueil de jour de l'enfant pour tous), montre la voie à suivre à cet égard.

Dans le canton de Fribourg, kibesuisse a fait part de son scepticisme vis-à-vis de la DETTEC, qui visait à clarifier les compétences et le financement du canton et des communes. Le projet a finalement été rejeté à 56 pour cent par la population.

Dans le canton de Berne, l'ordonnance pertinente pour l'accueil de l'enfance (OEJF) a été révisée. Dans sa prise de position sur la mise en consultation de l'OEJF, kibesuisse a souligné les risques et a proposé des modifications.

En Suisse centrale, kibesuisse a participé à des procédures de consultation dans plusieurs cantons. La fédération a exprimé des réserves concernant le projet du canton de Lucerne de réguler les stages dans les crèches privées par un contrat-type de travail. Cependant, elle a appuyé la création d'une loi cantonale sur l'accueil de l'enfance, à l'instar de celle adoptée dans le canton de Schwytz. Pendant ce temps, le canton de Zoug a considérablement augmenté le soutien financier dans le cadre de la révision partielle de la loi sur l'accueil de l'enfance.

kibesuisse était également présente en Suisse orientale. Dans le canton de Saint-Gall, la fédération a pris position sur le rapport relatif à la politique familiale, qui portait sur différents domaines d'action de l'accueil de l'enfance. La fédération avait également recommandé l'adoption de l'avenant à la loi sur l'accueil des enfants, clairement approuvée par les électeur-rices.

Enfin, le canton de Schaffhouse entend régler par une base légale les dépenses supplémentaires liées à l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers. kibesuisse s'est également exprimée dans une prise de position à ce sujet dans le cadre de la procédure de consultation.

En plus du travail politique, des échanges professionnels ont eu lieu dans toutes les régions, ce qui a permis de développer la mise en réseau entre les membres. Ce développement du réseau a été particulièrement mis en avant dans les régions avec de nouvelles directions régionales, notamment en Suisse romande, en Suisse italienne et en Suisse du Nord-Ouest.



Prises de position nationales et cantonales

- **National, avril 2023** – prise de position sur la consultation relative aux modifications de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile, de la loi sur le service civil et de la loi sur l'armée
- **Uri, avril 2023** – prise de position sur la consultation relative à la modification de l'ordonnance sur les subventions scolaires
- **Uri, mai 2023** – prise de position sur la consultation relative aux directives sur l'accueil parascolaire
- **Berne, juin 2023** – prise de position sur la consultation relative à la modification de l'ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF)
- **Lucerne, juin 2023** – prise de position sur la consultation relative au projet de contrat-type de travail pour les employé-e-s en stage préalable dans des crèches privées (NAV Kita)
- **National, août 2023** – questionnaire de consultation sur le plan d'action 2.0 de la Stratégie nationale de vaccination (SNV)
- **Saint-Gall, août 2023** – prise de position sur la consultation relative au rapport « Grundlagen der Familienpolitik im Kanton St. Gallen » (« Politique familiale du canton de Saint-Gall : principes de base »)
- **Zoug, août 2023** – prise de position sur la consultation relative au projet Zug+ visant à garantir l'accueil des enfants sur l'ensemble du territoire
- **National, septembre 2023** – prise de position sur la consultation relative à la loi fédérale sur des mesures d'allègement budgétaire à partir de 2025 (train de mesures d'allègement 2025)
- **Schaffhouse, octobre 2023** – questionnaire pour la consultation concernant la création d'une base légale pour l'allègement financier de l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers
- **National, novembre 2023** – prise de position sur la consultation relative à la modification du Code civil (éducation sans violence)

Participation de kibesuisse

En sa qualité de centre de compétences pour l'accueil de l'enfance, kibesuisse (ses collaborateur·rice·s, les membres de son comité et les représentant·e·s mandaté·e·s) siège dans divers groupes et assume ainsi activement sa fonction de représentante des intérêts de la branche.

Participation dans le domaine de la formation professionnelle

Monique Freudenberg	formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> SAVOIRSOCIAL : commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDPQ) SAVOIRSOCIAL : groupe de pilotage « Digital. SOCIAL »
Monika Burkhard	co-directrice de la communication	<ul style="list-style-type: none"> SAVOIRSOCIAL : portail d'information pour les personnes intéressées par la formation ; membre du groupe de projet
Sabine Wolter-John	conseils spécialisés et développement de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> Sozmed : siège au sein de l'organisme responsable de l'examen professionnel de responsable d'équipe et de l'examen professionnel supérieur de direction
Melanie Bolz	directrice de la région Mittelland allemande, conseils spécialisés et développement de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> SAVOIRSOCIAL : groupe d'accompagnement « Examen professionnel encouragement précoce » Commission d'assurance-qualité AQ de l'examen professionnel fédéral de responsable d'équipe et de l'examen professionnel fédéral supérieur de directeur·rice d'institutions sociales et médico-sociales (depuis janv. 2023) AllianceEnfance : groupe d'accompagnement « Cadre d'orientation 2.0 »
Simone Sprecher	directrice de la formation continue et de la région Suisse centrale	<ul style="list-style-type: none"> SAVOIRSOCIAL : groupe de pilotage « Examen professionnel encouragement précoce »

Mandaté·e par kibesuisse

Pia Aeschmann	association des crèches Murifeld	<ul style="list-style-type: none"> OrTra social Berne ; comité
Jeannette Good	association ABB Kinderkrippen	<ul style="list-style-type: none"> SAVOIRSOCIAL : comité OrTra santé social Argovie : membre du conseil d'administration
Frédéric Baudin	groupe pop e poppa servicefamille	<ul style="list-style-type: none"> FONDSSOCIAL ; comité
Bea Breu	Kinderbetreuung beider Basel SARL	<ul style="list-style-type: none"> OrTra social des deux Bâle ; comité
Miriam Zumstein	KindBeWegt GmbH	<ul style="list-style-type: none"> OrTra social Berne ; comité(depuis mai 2023)
Lisa Plüss	fondation des crèches	<ul style="list-style-type: none"> OrTra social Berne ; comité
Andrea Singer	crèche Chäferfescht	<ul style="list-style-type: none"> Commission BZGS
Ute Quast	crèche Spielhaus Schnäggli	<ul style="list-style-type: none"> OrTra santé social Suisse orientale ; comité et commission CI Commission BZGS
Senida Durmisi	Kinderbetreuung Grabs-Gams-Sennwald	<ul style="list-style-type: none"> OrTra santé social Suisse orientale ; commission CI
David Mächler	crèche Mühlieli Bazenheim	<ul style="list-style-type: none"> Co-présidence OrTra santé social Suisse orientale

Participation à d'autres groupes nationaux

Karen Umbach	membre du comité kibesuisse	<ul style="list-style-type: none">Union patronale suisse ; membre du comité (depuis janvier 2023)
Franziska Roth	présidente de kibesuisse	<ul style="list-style-type: none">Alliance Enfance ; membre du comité
Maximiliano Wepfer	responsable de la communication politique	<ul style="list-style-type: none">Union patronale suisse ; représentation à la conférence de gestion et aux groupes de travailAlliance Enfance ; représentation à l'assemblée des membresREADY ; représentation en tant que partenaire de la coalition
Myriam Franiek	conseils spécialisés et développement de la qualité	<ul style="list-style-type: none">Miapas (jusqu'en octobre 2023)
Sabine Wolter-John	conseils spécialisés et développement de la qualité	<ul style="list-style-type: none">Groupe de travail « Plus d'hommes dans l'accueil d'enfants »Membre de l'IG Pro Tagesschulen : groupe 15Miapas (depuis novembre 2023)
Melanie Bolz	directrice de la région Mittelland alémanique, conseils spécialisés et développement de la qualité	<ul style="list-style-type: none">Groupe de travail international Organisations d'accueil familial de jour
Michèle Kaufmann-Meyer	directrice de la région Romandie	<ul style="list-style-type: none">HETSL – Haute école de travail social et de la santé Lausanne; Conseil scientifique de la formation à la coordi-nation de l'accueil familial de jour (jusqu'en juin 2023)
Virginie Emery	directrice de la région Romandie	<ul style="list-style-type: none">HETSL – Haute école de travail social et de la santé Lausanne; Conseil scientifique de la formation à la coordi-nation de l'accueil familial de jour (depuis juillet 2023)

Participation à l'échelle des cantons et des communes

Bettina Haefeli	directrice de la région Suisse Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none">Canton d'Argovie : comité consultatif de l'étude initiale sur l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfantsCanton de Bâle-Campagne : projet KITApusCanton d'Argovie : commission d'accompagnement du projet pilote sur la promotion précoce de l'allemand
Katrin Serries	directrice de la région Suisse orientale / Liechtenstein	<ul style="list-style-type: none">Canton de Saint-Gall : projet KITApusCanton de Saint-Gall : Fachkonferenz Frühe Förderung
Simone Sprecher	direction de la formation continue et de la région Suisse centrale	<ul style="list-style-type: none">Cantons d'Obwald, de Nidwald et de Lucerne : projet KITApusVille de Lucerne : groupe d'experts sur la qualité
Maria Dörnenburg	directrice de la région Zurich	<ul style="list-style-type: none">Canton de Zurich : projet KITApus (lancement 2023)Canton de Zurich : groupe d'accompagnement monitoring « Familien-ergänzende Betreuung im Kanton Zürich (Frühbereich) »
Michèle Kaufmann-Meyer	directrice de la région Romandie	<ul style="list-style-type: none">Canton du Tessin : groupe de travail « Piattaforma Infanzia » (jusqu'en juin 2023)
Naomi Nardone	directrice de la région Suisse italienne	<ul style="list-style-type: none">Canton du Tessin : groupe de travail « Piattaforma Infanzia » (depuis juillet 2023)

Fédération

Statistiques relatives aux membres

Le nombre de membres a connu une augmentation réjouissante en 2023 également. L'an dernier, kibesuisse a eu le plaisir d'accueillir 56 nouveaux membres au total, soit une augmentation de près de 6 pour cent. En revanche, 31 membres ont démissionné, dont 11 en raison de changements, dissolutions ou fusions et deux insolvabilités, ce qui cor-

respond à peu près au volume des dernières années. Le nombre de places d'accueil dans l'accueil parascolaire enregistre le taux de croissance le plus élevé ; le nombre de places en crèche a également augmenté tandis que le nombre de places en accueil familial de jour connaît une légère baisse.

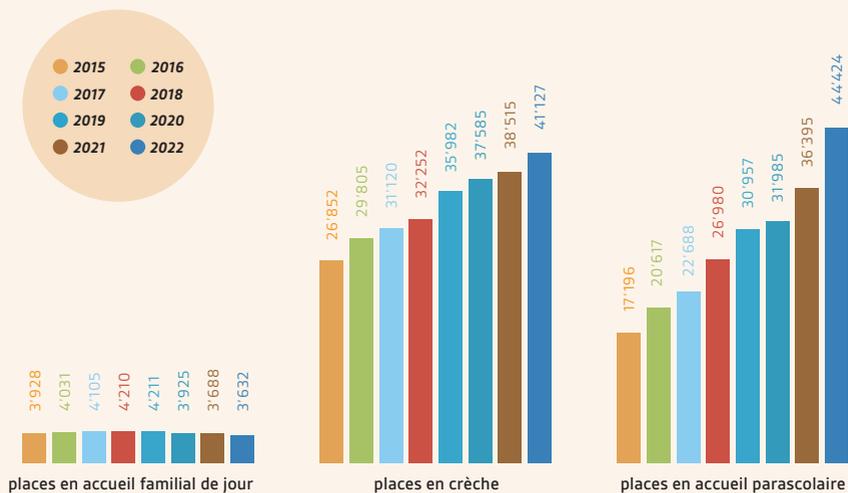
Au terme de l'année 2023, le nombre total de membres s'élevait à 943. Parmi ceux-ci, 914 sont des prestataires de services d'éducation et d'accueil de l'enfance. Les autres membres sont des regroupements, des organisations spécialisées ou des membres passifs.

À la fin de 2022, les membres offraient un total de 89 183 places d'accueil. Par rapport à l'année précédente, le nombre global de places mises à disposition a augmenté de 10 586 unités.

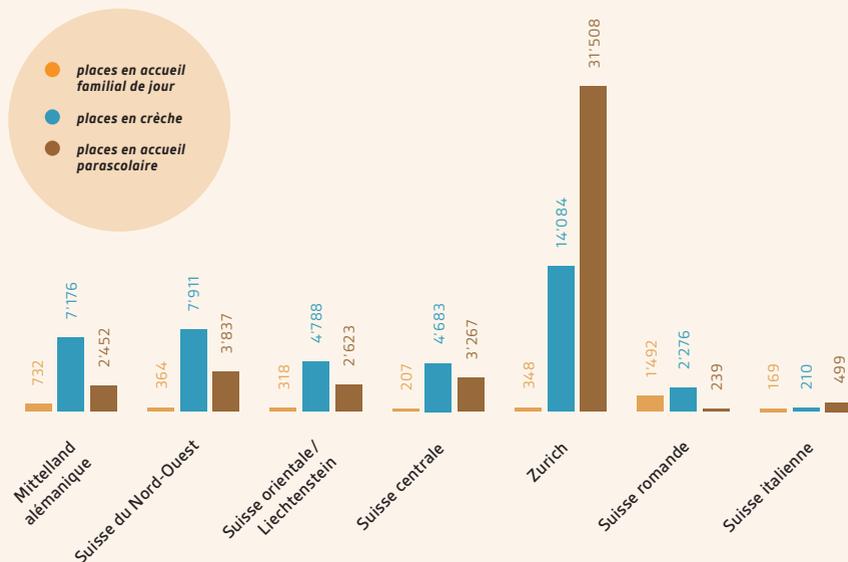
Statistiques relatives aux membres (actifs et passifs) en 2023

Effectifs au 1er janvier 2023	918
Changements/Dissolutions/Fusions	-11
Insolvabilités	-2
Départs	-18
Affiliations	56
Effectifs au 31 décembre 2023	943

Évolution du nombre de places d'accueil offertes par les membres de 2015 à 2022



Offres d'accueil en 2022 selon la forme d'accueil et la région



*Les chiffres détaillés de l'année 2023 seront disponibles dans le rapport annuel 2024.

Comité

Lors de l'assemblée des délégué-e-s de 2023, Karen Umbach et Markus Guhn ont pris congé après près de dix ans d'activité au sein du comité, en tant que membres de la première heure. kibesuisse les remercie pour leur engagement exceptionnel.

Franziska Roth a été réélue présidente pour un nouveau mandat de trois ans.

Ont été élu-e-s par les délégué-e-s pour trois ans :

- Susanne Büsser – accueil familial de jour
- Florian Ibig – finances
- Manuela Sommer – crèches
- Christina Hanke – communication / affaires publiques et collaboration interculturelle

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement en faveur de la branche !

Comité



Franziska Roth

Présidente
Politique nationale



Alexia Rambosson

Vice-présidente
Legal & Compliance



Christina Hanke

Communication / Affaires
publiques et coopération inter-
culturelle



Cornelia Peltenburg

Ressources humaines



Emanuela Chiapparini

Pédagogie



Melanie Herber

Accueil parascolaire



Susanne Büsser

Accueil familial de jour



Florian Ibig

Finances



Manuela Sommer

Crèches

Départs:

Markus Guhn
Finances et crèches
Départ en juin 2023

Karen Umbach
Services aux membres & accueil familial de jour
Départ en juin 2023

Collaborateur-ric-e-s

Au cours de l'année, kibesuisse a accueilli les collaborateur-ric-e-s suivant-e-s dans l'équipe : Bettina Haefeli (directrice de la région Suisse Nord-Ouest), Virginie Emery (directrice de la région Suisse romande), Naomi Nardone (directrice de la région Suisse italienne), Claudine Gut Edelmann (conseils spécialisés et QualiIPE).

Services aux membres et administration



Franziska Witschi
Directrice des services aux
membres et de l'administration



Doris Süsstrunk
Services aux membres et
administration



Wilma Heiniger
Services aux membres et
administration

Formation continue



Simone Sprecher
Directrice de la formation
continue



Cristina Mascolo
Administration formation
continue



Carola Knabenhans
Administration formation
continue

Départs:

Nicole Marty
Administration
formation continue
Départ en juin 2023



Conseils spécialisés et développement de la qualité



Sabine Wolter-John
Conseils spécialisés et
développement de la qualité



Monique Freudenberg
Formation professionnelle



Claudine Gut Edelmann
Conseils spécialisés et QualiIPE



Maria Dörnenburg
Conseils spécialisés et
développement de la qualité



Claudio Gabriel
directeur de programme
QualiIPE



Melanie Bolz
Conseils spécialisés et
développement de la qualité

Départs:

Myriam Franiek

Conseils spécialisés et développement de la qualité
Départ en octobre 2023

Communication et affaires publiques



Luisa Zemp
Co-directrice de la
communication



Monika Burkhard
Co-directrice de la
communication



Maximiliano Wepfer
Responsable de la
communication politique



Charlotte Claveau
Communication

Finances et RH



Claudia Lehmann
Directrice des finances et de la
gestion du personnel

Régions



Katrin Serries

Directrice des régions /
Directrice de la région Suisse
orientale et principauté du
Liechtenstein



Simone Sprecher

Directrice de la région Suisse
centrale



Virginie Emery

Directrice de la région Suisse
romande



Bettina Haefeli

Directrice de la région Suisse
Nord-Ouest



Naomi Nardone

Direction de la région Suisse
italienne



Melanie Bolz

Directrice de la région
Mittelland alémanique



Maria Dörnenburg

Directrice de la région Zurich

Départs:

Kim Schweri

Directrice de la région Suisse Nord-Ouest
Départ en janvier 2023

Stéphanie Ghidossi

Directrice de la région Suisse italienne
Départ en avril 2023

Michèle Kaufmann-Meyer

Directrice de la région Suisse romande
Départ en juin 2023





Finances

Soutien financier

Confédération

kibesuisse a reçu en 2023 un montant de 805 400 francs dans le cadre du crédit « Organisations familiales faitières », grâce à la convention de prestations conclue avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Zurich

36 988.70 francs émanant du Fonds de loterie pour la formation de base et la formation continue des accueillant·e·s en milieu familial.

1 375 francs de la part du service de promotion de la santé du canton pour la formation continue du personnel des crèches.

Berne

Plafond de coûts approuvé de 18 000 francs pour la formation de base et la formation continue des accueillant·e·s en milieu familial.

Bâle-Campagne

Convention de prestations avec plafond de coûts annuel maximal de 38 000 francs pour la formation de base et la formation continue des accueillant·e·s dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Nidwald

2 000 francs pour la formation de base et la formation continue ainsi que pour des rencontres d'échanges dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Schwytz

Sur la base du rapport de contrôle, jusqu'à 9 000 francs maximum pour la formation de base et continue, les structures d'échanges dans les crèches, les domaines de l'accueil parascolaire et de l'accueil familial de jour ainsi que pour une contribution de base destinée à la direction régionale.

Glaris

6 057.20 francs pour la formation de base et la formation continue des accueillant·e·s dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Thurgovie

15 000 francs pour la formation de base et la formation continue, ainsi que pour des rencontres d'échanges professionnels, et une mise en réseau dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Saint-Gall

35 000 pour la formation de base et la formation continue, ainsi que pour des rencontres d'échanges professionnels, et une mise en réseau dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Appenzell Rhodes-Extérieures

4 000 francs pour la formation de base et la formation continue, ainsi que pour des rencontres d'échanges professionnels, et une mise en réseau dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Tessin

Convention de prestations de maximum 37 493 francs pour la collaboration avec la direction régionale, pour une offre de formation continue, des échanges professionnels ainsi que des documents spécialisés en italien.

Principauté du Liechtenstein

2 000 francs pour la formation de base et la formation continue des accueillant-e-s dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire.

Montants émanant de fondations

En 2023, la fondation Albert Koechlin a une nouvelle fois soutenu par la somme importante de 50 000 francs la formation de base et la formation continue dans le domaine de l'accueil familial de jour institutionnel en Suisse centrale (OW, NW, SZ, LU, UR).

Sur le montant de 30 000 francs accordé en 2017 par la fondation Heinz et Wilma Stutz, destiné au financement de l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers dans des crèches, 3 062.95 francs ont été consacrés en 2023 au cofinancement de formations continues portant sur ce sujet et aux charges initiales des crèches.

La collaboration avec la Jacobs Foundation a pris fin au terme de l'année 2022.

Bilan révisé et compte de résultats 2023

Les comptes annuels prévoient un bénéfice après amortissement et impôts de 19 989.97 francs.

Ce résultat est essentiellement dû à l'augmentation des recettes des cours, des licences time2learn ainsi que des cotisations des membres, mais aussi à une baisse des charges d'exploitation. L'augmentation des charges de personnel est due, entre autres, à la compensation du renchérissement de 2,2 pour cent, et à une adaptation des salaires réels de 1 pour cent en moyenne. L'occupation des postes sur l'ensemble de l'année civile 2023 a été globalement supérieure d'environ 265 pour cent à celle de l'année 2022. Les charges salariales et d'assurances sociales pour 100 pour cent de postes diminuent cependant de 121 300 francs à 113 314 francs. Le recul des produits et des charges de QualiIPE est dû à la fin du contrat avec la Jacobs Foundation au 31.12.2022.

Le bénéfice de 19 989.97 francs est crédité au capital propre. Ceux-ci passent ainsi à 529 691.81 francs.

Bilan au 31.12.2023		en CHF
Actifs	31.12.2023	31.12.2022 <i>Ann.</i>
Actifs circulants		
Liquidités	1 249 061.28	1 278 758.62
Créances résultant de livraisons et prestations	144 654.50	203 916.70
Autres créances à court terme		
- Vis-à-vis de tiers	417.08	237.80
Comptes de régularisation de l'actif	156 319.20	78 503.00
Total actifs circulants	1 550 452.06	1 561 416.12
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	50 060.43	50 050.00 2a
Participations	10 000.00	10 000.00 2b
Immobilisations corporelles meubles	24 900.00	16 800.00 2c
Valeurs immatérielles	39 302.00	62 702.00 2d
Total actifs immobilisés	124 262.43	139 552.00
Total actifs	1 674 714.49	1 700 968.12

Bilan au 31.12.2023

en CHF

Passifs	31.12.2023	31.12.2022	<i>Ann.</i>
Dettes à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	220 410.45	206 201.20	
Autres parties liées au passif à court terme			
- Vis-à-vis de tiers	63 876.21	69 580.91	
Compte de régularisation passif et provisions à court terme	682 291.41	653 399.45	2e
Total dettes à court terme	966 578.07	929 181.56	
Dettes à long terme			
Fonds affecté «Verband Tagesfamilien NWCH»	18 628.13	28 673.13	
Fonds affecté à la fondation Steinegg cotisations de membres	5 200.00	5 200.00	
Fonds affecté à la fondation Steinegg	23 000.00	25 000.00	
Fonds affecté à la fondation H. & W. Stutz Ost	15 117.30	18 180.10	
Fonds affecté à Zurich domaine de l'accueil familial de jour	30 000.00	14 005.50	
Fonds de loterie initiative qualité ZH	0.00	42 772.08	
Fonds Jacobs Foundation	0.00	41 694.73	
Fonds de garantie assurance dommages	86 499.18	86 559.18	2f
Total dettes à long terme	178 444.61	262 084.72	
Capital propre			
Capital propre au début de l'exercice	498 389.91	407 720.52	
Capital propre au début de l'exercice QualiIPE	11 311.93	11 311.93	
Bénéfice de l'exercice kibesuisse	19 989.97	90 669.39	
Total capital propre	529 691.81	509 701.84	
Total passifs	1 674 714.49	1 700 968.12	

Compte de résultat 2023

en CHF

	2023	Budget	2022
Bénéfice d'exploitation			
Formation continue	605 680.90	652 530.00	567 288.35
Séminaires	15 205.00	13 140.00	0.00
Matériel d'information	41 924.42	49 160.00	47 003.46
Conseils	2 044.25	0.00	1 302.29
Bénéfice QualiIPE	175 741.05	186 000.00	344 232.79
time2learn (année précédente : time2learn / ePak)	432 006.46	409 031.00	328 869.50
Cotisations des membres	1'048'668.15	1'021'840.00	988'561.89
Subventions fédérales	825'400.00	825'400.00	826'500.00
Divers contrats de services	9'738.78	33'500.00	5'105.50
Changements du croire	3'850.00	0.00	-9'044.00
Dons	1'397.05	0.00	382.30
Régularisation OFAS	0.00	0.00	-20'000.00
Total bénéfice d'exploitation	3 161 656.06	3 190 601.00	3 080 202.08
Charges directes			
Cours	-361 801.45	-404 574.00	-349 556.84
Séminaires	-29 532.83	-28 050.00	-17 214.45
Matériel d'information	-3 400.90	0.00	-3 712.00
Assurance qualité	-4 730.70	0.00	-3 665.05
Charges QualiIPE	-54 002.02	-47 500.00	-191 715.00
time2learn (année précédente : time2learn / ePak)	-149 155.07	-180 523.00	-80 694.58
Projet QualiIPE	-20 000.00	0.00	-30 000.00
Déménagement / restauration du secrétariat	0.00	0.00	11 878.94
Cotisations aux organisations en formation professionnelle	-12 269.00	0.00	-3 700.00
Charges diverses pour les offres de la fédération	-13 808.30	0.00	-19 254.60
Expertise spécialisée	-71 493.95	-64 427.00	-11 433.20
Divers	0.00	-64 834.00	-3 610.00
Total charges directes	-720 194.22	-789 908.00	-702 676.78
Bénéfice brut I	2 441 461.84	2 400 693.00	2 377 525.30

Compte de résultat 2023

en CHF

	2023	Budget	2022
Report bénéfice brut I	2'441'461.84	2'400'693.00	2'377'525.30
Charges de personnel			
Salaires	-1'564'074.80	-1'584'619.00	-1'405'760.95
Assurances sociales	-247'068.95	-288'372.00	-213'675.85
Autres frais de personnel	-53'557.30	-43'500.00	-25'510.34
Total charges de personnel	-1'864'701.05	-1'916'491.00	-1'644'947.14
Bénéfice brut II	576'760.79	484'202.00	732'578.16
Autres charges d'exploitation			
Locaux	-145'841.17	-143'458.00	-90'879.61
Entretien, réparations, remplacements	-4'657.45	-7'000.00	-9'213.30
Assurances choses, droits, taxes	-5'823.25	-7'500.00	-2'516.80
Informatique	-59'399.13	-25'500.00	-94'239.36
Comptabilité	-98'866.50	-60'000.00	-104'513.75
Conseils juridiques	-30'799.55	-41'500.00	-2'402.30
Administration	-89'625.87	-59'500.00	-91'187.10
Relations publiques/site Internet	-26'506.77	-124'800.00	-120'281.14
Total autres charges d'exploitation	-461'519.69	-469'258.00	-515'233.36
Charges liées aux organes de la fédération			
Comité	-31'160.70	-30'550.00	-35'589.10
Commissions	-4'089.40	-2'500.00	-1'450.00
Assemblées régionales et des délégué.e.s	-31'344.30	-49'000.00	-32'580.70
Révision	-4'929.15	-4'500.00	-5'839.90
Total charges liées aux organes de la fédération	-71'523.55	-86'550.00	-75'459.70
Processus de développement organisationnel			
Processus de développement organisationnel	-27'135.55	-32'500.00	-4'047.50
Total processus de développement organisationnel	-27'135.55	-32'500.00	-4'047.50
Résultat d'exploitation avant amortissements, dépréciations, résultat financier et impôts (EBITDA)	16'582.00	-104'106.00	137'837.60

Compte de résultat 2023

en CHF

	2023	Budget	2022
Report Résultat d'exploitation avant amortissements, dépréciations, résultat financier et impôts (EBITDA)	16 582.00	-104 106.00	137 837.60
Amortissements et réévaluations			
Amortissements sur biens mobiliers	-35 601.10	-10 000.00	-31 261.14
Total amortissements et réévaluations	-35 601.10	-10 000.00	-31 261.14
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	-19 019.10	-114 106.00	106 576.46
Charges financières et résultat financier			
Autres charges financières	-420.30	0.00	-1 357.94
Résultat financier	2'222.10	0.00	0.00
Différences de taux	-7.28	0.00	-0.47
Total charges financières et résultat financier	1 794.52	0.00	-1 358.41
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	-17 224.58	-114 106.00	105 218.05
Charges extraordinaires et revenus hors exploitation			
Produits des immeubles	37 000.00	41 500.00	32 164.93
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	0.00	0.00	-50 000.00
Revenus extraordinaires, uniques ou hors période	942.35	0.00	3 920.26
Résultat des charges et revenus extraordinaires et hors exploitation	37 942.35	41 500.00	-13 914.81
Impôts directs			
Impôts directs	-727.80	-1 000.00	-633.85
Total impôts directs	-727.80	-1 000.00	-633.85
Bénéfice de l'exercice	19 989.97	-73 606.00	90 669.39

Annexe au bilan et au compte de résultat

1 Indications sur les principes appliqués aux comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, en particulier aux articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Créances issues de livraisons et de prestations / créances à court et à long terme

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, moins d'éventuelles corrections de valeur individuelles nécessaires.

Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition, moins les amortissements accumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La durée d'utilisation du mobilier et des équipements ainsi que du matériel informatique et des logiciels est de 2 à 4 ans.

Engagements issus de livraisons et de prestations / autres engagements

Les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

2 Informations et explications à propos des positions du bilan en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
2a Investissements		
Dépôt de loyer	50'060.43	50'050.00
Total	50'060.43	50'050.00
2b Participations		
Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social, Argovie (AG), Brugg (10 %)	10'000.00	10'000.00
Total	10'000.00	10'000.00
2c Immobilisations		
Mobilier et installations	17'530.00	12'100.00
Matériel informatique	7'370.00	4'700.00
Total	24'900.00	16'800.00
2d Biens immatériels		
Programme epak	1.00	1.00
Programme plattform.kibesuisse	1.00	1.00
Logiciel de développement «Mise en œuvre de time2learn»	39'300.00	62'700.00
Total	39'302.00	62'702.00

2e Frais à payer et provisions à court terme

Provisions vacances/heures supplémentaires y compris assur. sociales	87 228.00	90 647.00
Provisions compensation du personnel (salaire décembre)	14 580.00	1 155.70
Provisions pour le portail d'apprentissage Moodle	0.00	14 100.00
Provision pour litige CCT	20 000.00	0.00
Provisions pour le report de l'objectif de l'OFAS Chiffres-clés de gestion pour la branche	0.00	20 000.00
Réserves de cotisations d'employeur	0.00	50 000.00
Régularisation QualiIPE (année précédente en partie comme fonds)	134 694.73	83 000.00
Régularisation bénéfice formation continue 2024	38 708.33	0.00
Régularisation charges time2learn	296 000.00	188 510.00
Régularisation développement logiciel time2learn	20 000.00	0.00
Régularisation développement logiciel / plateforme	30 000.00	0.00
Régularisation lancement du nouveau site web	0.00	44 628.00
Régularisation LPD, traductions incl.	0.00	40 000.00
Régularisation jubilé de kibesuisse	0.00	29 000.00
Diverses régularisations < 10'000	41 080.35	92 358.75
Total	682 291.41	653 399.45

2f Assurance fonds de dommages

La gestion de ce fonds de dommages a été reprise en 2017 par kibesuisse de fairsicherungsberatung, Berne. Ce fonds peut être utilisé pour fournir des prestations non-obligatoires concernant des incidents non-assurés liés aux enfants. Ce fonds concerne tous les enfants pris en charge par une organisation membre affiliée à ce fonds.

3 Explication: collaborateurs à plein temps au nombre maximal de 10, de 50 ou de 250

	2023	2022
Collaborateur-riche-s en moyenne annuelle	pas plus de 50	pas plus de 50

4 Somme restante des dettes provenant de contrats de vente, de dettes de leasing et autres obligations de leasing, exigibilité > 12 mois

	2023	2022
Wincasa SA, location de bureaux jusqu'au 15.12.2026	331 913.60	444 160.75
Wincasa SA, location d'un débarras jusqu'au 15.12.2026	7 129.45	9 540.65
Total	339 043.05	453 701.40

5 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

	2023	2022
Cotisations d'employeur LPP	0.00	50 000.00
Total des charges extraordinaires, uniques ou hors période	0.00	50 000.00
Divers postes à caractère non significatif	942.35	3 920.26
Total des revenus extraordinaires, uniques ou hors période	942.35	3'920.26

6 Évènements importants après le bilan

Aucun

7 Données supplémentaires selon la loi

Aucun

NICON TREUHAND AG

kibesuisse - Verband Kinderbetreuung Schweiz Zürich

Bericht der Revisionsstelle
zur prüferischen Durchsicht
der Jahresrechnung für das
am 31.12.2023 abgeschlossene
Geschäftsjahr

Bericht des Wirtschaftsprüfers zur prüferischen Durchsicht

An die Delegiertenversammlung des
kibesuisse – Verband Kinderbetreuung Schweiz, Zürich

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Anhang) des kibesuisse – Verband Kinderbetreuung Schweiz für das am 31.12.2023 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910 «Review (prüferische Durchsicht) von Abschlüssen». Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Hünenberg, 29. Februar 2024

NICON TREUHAND AG

Edwin Nietlispach
dipl. Wirtschaftsprüfer
Revisionsexperte RAB
Leitender Revisor

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)